



SÈVRES-
ANXAUMONT

SERVICES PÉRISCOLAIRES

HORAIRES PAR JOUR

À COMPTER DU 1^{er} SEPTEMBRE 2026



SERVICE	LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI	MERCREDI
 GARDERIE MATIN	7h30 – 8h35	7h30 – 8h35
 ACCUEIL DES ÉLÈVES	8h35 – 8h45	8h35 – 8h45
 CLASSE MATIN	8h45 – 12h00	8h45 – 11h45
 PAUSE MÉRIDienne / CANTINE	12h00 – 13h50	11h45 – 12h45
 PAUSE MÉRIDienne (SUR TEMPS SCOLAIRE)	13h50 – 14h00	—
 CLASSE APRÈS-MIDI	14h00 – 16h00	—
 GARDERIE SOIR	16h00 – 18h30	—
 GOÛTER (GARDERIE SOIR)	16h00 – 16h30	—



HORAIRES DES SERVICES DE CANTINE

JOUR	SERVICE 1	SERVICE 2
Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi	12h05 – 12h40	12h55 – 13h30
Mercredi	11h50 – 12h25	—



Absence non justifiée
ou annulation hors délai



Présence facturée



Présence sans réservation



Présence facturée + majoration



Délai de réservation



7 jours avant (cantine)
2 jours avant (garderie)



SÈVRES-
ANXAUMONT

TARIFS ET AUTRES INFORMATIONS

À COMPTER DU 1^{er} SEPTEMBRE 2026



TARIFS ET MAJORATIONS		
SERVICE	TARIF	MAJORATION SANS RÉSERVATION
 GARDERIE MATIN (7h30 – 8h35)	2,33 €	+ 0,50 €
 REPAS (CANTINE) • Enfant • Adulte extérieur • Agent communal	3,70 €	+ 1,00 €
	7,04 €	+ 1,00 €
	6,08 €	+ 1,00 €
 GARDERIE SOIR (16h00 – 18h30)	3,48 €	+ 0,50 €

RÉPARTITION DES RESPONSABILITÉS

ORGANISME	ACTIVITÉ
 MAIRIE	Garderie matin
 ÉDUCATION NATIONALE	Accueil des élèves
 ÉDUCATION NATIONALE	Temps scolaires
 MAIRIE	Pause méridienne et restauration
 ÉDUCATION NATIONALE	Pause méridienne sur temps scolaire
 MAIRIE	Garderie soir



APPLICATION DES TARIFS :
à compter du 1^{er} septembre 2026.

